

Aurélie KRAUSS

Le contrat d'axe ferroviaire : une opportunité pour le développement d'un urbanisme tourné vers le rail ?

Master 2 « Transport et Mobilité », UPEC ENPC

Résumé à l'attention du jury :

La cohérence entre politiques d'urbanisme et politiques de transport s'affirme comme un grand principe à mettre en œuvre pour réaliser un aménagement durable des territoires. Appliqué au transport ferroviaire, ce principe est confronté à des difficultés de réalisation et peine à voir le jour spontanément. C'est ainsi que des démarches particulières, appelées « contrats d'axes ferroviaires », ont été initiées pour « forcer la donne » et tenter de réaliser cette articulation entre urbanisme et déplacements autour de lignes de Transport express régional (TER). Cette étude se propose d'analyser ces démarches afin d'identifier dans quelles mesures elles peuvent constituer une opportunité pour le développement d'un urbanisme tourné vers le rail.

Si le terme de « contrat d'axe » est connu de nombreux chercheurs et de plus en plus de professionnels du transport, du fait de dispositifs lancés il y a plusieurs années dans deux agglomérations, il est apparu que les contrats d'axes ferroviaires, plus récents, étaient seulement connus des acteurs s'investissant dans ces démarches. Cette étude présente donc un certain intérêt : celui de faire connaître des démarches qui sont relativement innovantes dans la manière de concevoir l'aménagement et la gouvernance des quartiers de gares, et d'imaginer ainsi une nouvelle structuration des espaces périurbains et même ruraux autour d'axes de transports collectifs. Ces démarches initiées de manière quasi simultanées témoignent par ailleurs d'un intérêt croissant pour la thématique de l'articulation urbanisme-transport, et, peut-être, de la fin du tout voiture hors agglomération.

La démonstration s'effectue en trois parties. La première, plutôt théorique, s'efforce de montrer les enjeux et les difficultés de réalisation d'un urbanisme orienté vers le rail, ce à travers des données bibliographiques mais aussi à travers des constats issus d'un travail de terrain. La seconde partie est une analyse croisée des dispositifs de contrats d'axes ferroviaires identifiés en France, et étudie de manière approfondie des aspects aussi variés que les facteurs déclencheurs de telles démarches, les questions de gouvernance ou encore les choix d'élaboration et de contenu du contrat. La troisième partie est une analyse critique de ces démarches : elle tente d'évaluer les atouts et les faiblesses de ces démarches, et propose d'autres pistes de réflexion ou d'approfondissement pour tenter de les parfaire, ce avec toutefois une certaine limite : les démarches ici analysées en sont à leurs prémisses en terme d'élaboration.

Réalisé dans le cadre d'un stage de fin d'étude de six mois au Conseil Régional des Pays de la Loire, ce mémoire est en fait l'aboutissement de deux stages, qui correspondent à deux stades d'analyse, menés pour cette collectivité. Un premier stage réalisé en 2011 avait pour objet la réalisation d'un diagnostic des relations urbanisme-transport sur deux axes de tram-train. Ce premier stage a suscité un fort intérêt, tant chez les agents de la collectivité que chez les élus régionaux, et a amené à se questionner sur le positionnement de cette structure sur cette

thématique. Ce second stage réalisé en 2012 a donc eu, dans la continuité, pour objet de réaliser des préconisations pour renforcer la cohérence entre urbanisme et transport autour des lignes ferroviaires de la Région des Pays de la Loire. Il s'est agi de proposer à la Région divers outils et méthodes pour impulser une nouvelle politique régionale ; le contrat d'axe était l'un des outils proposés.

Ce mémoire possède donc également une visée très opérationnelle : son ambition ultime est de tenter d'évaluer les dispositifs de contrats d'axe initiés, et d'établir sous quelles conditions ceux-ci sont susceptibles d'être adaptés sur d'autres territoires et d'autres lignes TER.